

# La recherche collaborative : essai de définition

Richard Lefrançois

Volume 10, numéro 1, printemps 1997

10<sup>e</sup> anniversaire

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/301388ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/301388ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université du Québec

ISSN

0843-4468 (imprimé)

1703-9312 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Lefrançois, R. (1997). La recherche collaborative : essai de définition. *Nouvelles pratiques sociales*, 10(1), 81-95. <https://doi.org/10.7202/301388ar>

Résumé de l'article

Cet article présente une argumentation à l'appui de la recherche collaborative et une analyse des conditions de réalisation de ce modèle de partenariat en gérontologie. La praticabilité (pertinence, excellence, intégration des savoirs et réflexivité) et les composantes structurelles (organisationnelles, instrumentales, valorielles) sont examinées sur la base d'une recension des écrits et d'une expérience concrète de recherche collaborative (projet GRAPPA). La recherche collaborative est définie comme une stratégie planifiée d'investigation scientifique et d'intervention et une stratégie d'intégration des connaissances visant à accroître le niveau de compétence des participants en vue d'apporter des solutions novatrices, efficaces et efficientes aux problèmes émanant de la pratique professionnelle.



# La recherche collaborative : essai de définition<sup>1</sup>

*Richard LEFRANÇOIS*

*Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke*

Cet article présente une argumentation à l'appui de la recherche collaborative et une analyse des conditions de réalisation de ce modèle de partenariat en gérontologie. La praticabilité (pertinence, excellence, intégration des savoirs et réflexivité) et les composantes structurelles (organisationnelles, instrumentales, valorielles) sont examinées sur la base d'une recension des écrits et d'une expérience concrète de recherche collaborative (projet GRAPPA). La recherche collaborative est définie comme une stratégie planifiée d'investigation scientifique et d'intervention et une stratégie d'intégration des connaissances visant à accroître le niveau de compétence des participants en vue d'apporter des solutions novatrices, efficaces et efficaces aux problèmes émanant de la pratique professionnelle.

Cette présentation se propose de dégager quelques principes clés de la recherche collaborative à partir d'une analyse des conditions de réalisation de ce modèle de partenariat en gérontologie. L'essentiel de la réflexion repose sur l'expérience accumulée dans le cadre d'un projet

---

1. Sujet de la conférence de clôture prononcée par l'auteur lors d'un colloque régional en gérontologie tenu à Hull en juin 1994.

de recherche de partenariat, soit le Groupe de recherche sur l'actualisation du potentiel des personnes âgées (GRAPPA). Ce projet regroupe des personnes-ressources de l'Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke, dont l'auteur, et des praticiennes œuvrant dans divers établissements régionaux de santé et de services sociaux. Une recension des écrits sur cette thématique a ensuite permis de mieux structurer cette réflexion. Dans un premier volet, nous présentons les éléments de définition de la recherche collaborative pour ensuite aborder les principaux arguments à l'appui de ce modèle de partenariat. Dans un second volet, nous exposons ses conditions de réalisation pour enfin déboucher, en conclusion, sur un essai de définition.

## **LA RECHERCHE COLLABORATIVE : ÉLÉMENTS DE DÉFINITION**

Deux interrogations principales ont guidé notre réflexion. Premièrement, à quelles conditions la recherche collaborative peut-elle s'avérer une stratégie de recherche à la fois rigoureuse, productive et utile ? Et deuxièmement, dans quelle mesure la recherche collaborative peut-elle contribuer à l'intégration des connaissances ?

Dans la documentation, la recherche collaborative n'est pas présentée comme une méthode de recherche, ni comme une nouvelle approche scientifique. Ce terme est plutôt utilisé pour désigner les différentes formes de partenariat impliquant la coopération entre des acteurs sociaux, intervenants et chercheurs principalement. Le souci de l'interdisciplinarité et du travail en équipe expliquerait, en grande partie, l'intérêt pour la recherche collaborative (Dussault, 1990).

Essentiellement, la recherche collaborative est une *démarche d'investigation scientifique multifinalisée* impliquant une coopération étroite entre des personnes œuvrant dans le domaine de la recherche et de l'intervention, et, éventuellement, entre des gestionnaires et des bénéficiaires. Ce mode de partenariat vise à atteindre les objectifs qui suivent :

- **dans le champ de la pragmatique :** *développer une expertise sur des problématiques* concrètes qui intéressent les intervenantes et les intervenants (prévention, adaptation psychosociale, autonomie fonctionnelle) et les populations cibles (bien-être physique et psychologique, autonomie, santé, sécurité). Elle s'appuiera sur des descriptions globales (situationnelles et contextuelles) et sur des lectures interdisciplinaires des situations telles que vécues et appréhendées par les participantes et les participants.

- **dans le champ de l'heuristique** : *développer un savoir gérontologique global* (holistique) intégrant dans un même corpus les connaissances théoriques (découvertes) et pratiques (innovations) construites autour des problématiques retenues.
- **dans le champ de l'innovation** : *expérimenter et évaluer de nouveaux modes d'intervention* dans le but d'améliorer la compréhension des problématiques et d'accroître l'efficacité et l'efficience des programmes d'aide ou de soutien aux personnes âgées.
- **dans le champ de l'expérientiel** : *enrichir le champ de compétence des participantes et des participants* grâce à la réflexivité<sup>2</sup> et à une mise en commun structurée des expériences de recherche et d'intervention de chacun.

## LES ARGUMENTS EN FAVEUR DE LA RECHERCHE COLLABORATIVE

La plupart des disciplines scientifiques (ou des champs interdisciplinaires) comportant un volet « clinique » (comme la psychologie, la gérontologie, la criminologie) se sont profondément transformées au cours des 20 dernières années, notamment dans leurs rapports avec l'État, la communauté et les professionnels de l'intervention psychosociale (Lefrançois et Soulet, 1983). Nous nous référons ici aux axes prioritaires de la recherche subventionnée, aux commandites, aux expériences de solidarités avec le milieu, aux efforts pour enrayer les problèmes sociaux. Ainsi, ces mêmes disciplines scientifiques sont de plus en plus sollicitées pour éclairer des problématiques ou des enjeux sociaux complexes, servir d'appui (et parfois de caution) aux actions et décisions touchant les bénéficiaires des réseaux de distribution de services et, enfin, évaluer les programmes s'adressant aux clientèles visées.

À ces mutations et extensions de rôles disciplinaires s'ajoutent les contraintes qui frappent les milieux de la pratique professionnelle. Elles ont essentiellement pour sources des réaménagements institutionnels et des compressions dans les dépenses publiques qui continuent de frapper tout le réseau de la santé et de services sociaux. Les restrictions

---

2. La notion de réflexivité est surtout employée en ethnométhodologie pour montrer comment les activités de la vie quotidienne interviennent dans la description, l'interprétation et la constitution d'un cadre social.

sont manifestement amplifiées par le vieillissement accéléré de la population, phénomène qui se traduit par un accroissement sensible de la demande de prestation de services, par des requêtes pour que soit mieux précisé le partage des responsabilités entre les intervenantes et les intervenants et par des pressions visant à corriger le tir des politiques sociales.

Parallèlement, la prévention des problèmes sociaux et de santé, le maintien de l'autonomie fonctionnelle, la promotion ou l'amélioration de la qualité de vie, l'adaptation psychosociale et le soutien aux aidantes et aux aidants naturels sont devenus les nouveaux credos de l'intervention. Ces finalités, imposées en partie par le recadrement des politiques sociales, s'étendent jusqu'aux modèles de pratique jusque-là dominants, c'est-à-dire ceux axés sur le curatif ou la réadaptation. Avec l'introduction de nouvelles philosophies en matière d'assistance aux personnes âgées (tels que les plans de soins individualisés, les nouvelles thérapies, les approches intégrées), nous assistons en fait à des efforts d'ajustements de la part des spécialistes de l'aide sociale. Ces déploiements visent précisément une meilleure coordination des interventions à la faveur d'une mise en commun de l'expérience acquise.

En gérontologie, la coordination des ressources est devenue une nécessité d'autant plus grande que le fardeau des prestations s'alourdit année après année, d'où le besoin d'offrir des services professionnels spécialisés, diversifiés et complémentaires. En effet, le phénomène de l'hypermvieillesse tend à infléchir la trajectoire des soins gériatriques qui doivent désormais s'orienter vers des modes d'assistance à plus long terme (Clark, 1994 ; Chafetz, West et Ebbs, 1987).

Enfin, considérant les coûts afférents à la prise en charge des personnes âgées (hébergement collectif, soins à domicile), une plus grande coordination est requise entre les milieux de vie ou d'assistance (centres hospitaliers de soins de longue durée, maisons d'accueil, centre de jour, famille des bénéficiaires). Le travail en équipe pluridisciplinaire et son complément, la recherche collaborative, sont devenus en quelque sorte de nouvelles stratégies d'unification des énergies et des expertises.

Les conditions sont donc réunies pour que l'exercice des rôles traditionnels, l'application d'une réglementation bureaucratique rigide ou les querelles territoriales (Dussault, 1990) soient remis en question : le travail professionnel cloisonné doit faire place à la collégialité, aux équipes multi- et interdisciplinaires. L'idée de la *concertation* ou du *partenariat* est ainsi devenue, dans plusieurs milieux, une formule à privilégier pour 1) faire face à des réalités sociales de plus en plus complexes (surcharge de travail, épuisement professionnel, considérations éthiques), 2) remédier à la pénurie des ressources, 3) analyser les implications et

les conséquences de l'alourdissement des clientèles (pluripathologie) et enfin, 4) répondre à des demandes de visibilité et d'efficacité émanant de la population (Gitlin, Lyons et Kolodner, 1994 ; DePoy et Gallagher, 1990 ; Pranger et Brown, 1990 ; Bennett et Miller, 1987).

Malgré ces transformations sociales, disciplinaires et professionnelles, le milieu de la recherche n'a pas toujours prêté une oreille attentive aux nouveaux défis que pose l'intervention, notamment dans le contexte des réformes sociales et bureaucratiques et des changements de parcours dans l'offre de services destinés aux personnes âgées. En outre, les retombées pratiques des études scientifiques sont soit insuffisamment développées, soit mal évaluées, soit mal exploitées. Parallèlement, le personnel œuvrant auprès des personnes âgées est ou bien peu préparé à participer à des travaux de recherche, ou ignore l'existence d'importantes études et des possibilités qu'elles offrent, ou encore n'est pas encouragé à évaluer ses propres interventions. L'écart qui les sépare des milieux de la recherche paraît donc, à première vue, considérable.

Par ailleurs, il faut reconnaître que les méthodologies de recherche traditionnelles paraissent parfois inaptes à favoriser un rapprochement entre les différents partenaires de l'aide sociale. Elles ont un effet de repoussoir. Le cadre positiviste, fort de ses principes sacrés (la distanciation observateur-sujet, l'objectivité et la neutralité) et de ses protocoles rigides (le schéma expérimental), est la plupart du temps privilégié au détriment d'approches plus souples (la recherche qualitative, la triangulation des méthodes), souvent plus aptes à tenir compte des particularités de chaque milieu d'intervention.

En dépit de ces difficultés, on assiste présentement à des tentatives pour combler ce fossé. La littérature scientifique ou professionnelle fait de plus en plus état de la nécessité de concevoir et d'expérimenter des modèles de recherches alternatifs capables de mieux conjuguer les expertises et de relever les défis relevés plus haut (Hoshmand, 1989). Cette préoccupation, voire ce retournement de l'activité scientifique, s'observe depuis plusieurs années à travers des entreprises de recherche-action, de recherche participative, de science fondamentale orientée, de technoscience (Fourez, 1988). Concrètement, des critères tels que la *pertinence*, la *transférabilité des connaissances* ou l'*applicabilité des produits scientifiques*, l'*utilité sociale* et l'*efficacité* sont devenus les canons de légitimité, presque incontournables, de ces nouvelles pratiques scientifiques. À cet égard, la *recherche collaborative* représente une voie de solution ingénieuse et féconde pouvant informer des questions de recherche plus pertinentes et significatives (Hoshmand, 1989).

## LES CONDITIONS DE RÉALISATION DE LA RECHERCHE COLLABORATIVE

Examinons maintenant les conditions qui, sur la base de l'expérience GRAPPA et d'après une recension des écrits, représentent des facteurs clés de réussite de l'approche collaborative. Il s'agit en fait d'insister sur les *critères de praticabilité* de la recherche collaborative (la pertinence, l'excellence, l'intégration et la réflexivité) et de tenir compte des principaux *aspects structurels* (l'organisationnel, l'instrumental et le valoriel) en vue d'implanter avec succès un programme de recherche collaborative.

### Les critères de praticabilité

#### *La pertinence*

Pour qu'un programme de recherche collaborative voie le jour, donc reçoive un soutien financier, il importe qu'il prenne racine dans un ou des milieux bien identifiés et qu'il s'inscrive dans le cadre d'une politique d'intervention ciblée (p. ex., le maintien à domicile, le soutien aux aidantes et aux aidants naturels) ou, encore, dans un secteur jugé névralgique (p. ex., la démence, l'ostéoporose, la surmédication). Le caractère spécifique (par opposition à *diffus*), prioritaire, novateur, opportun et pragmatique d'un projet offre plus de garanties de mobiliser des ressources (humaine, financière, technique).

Par exemple, GRAPPA s'est donné, dès le départ, une vocation régionale sur le thème rassembleur de l'actualisation du potentiel des personnes âgées (conception positive du vieillissement). Il réunit présentement cinq universitaires de diverses disciplines (santé, psychologie, sociologie, andragogie) et cinq intervenantes professionnelles dont la formation est variée (service social, ergothérapie, sciences infirmières) œuvrant dans différents milieux de pratique dans la région de Sherbrooke (CHSLD, CLSC). Les partenaires sociaux engagés dans ce programme sont les plaques tournantes de l'enseignement, de la recherche et de l'intervention en gérontologie dans la région : 1) sept CLSC de l'Estrie à travers la table de concertation regroupant les coordonnateurs des services de maintien à domicile ; 2) l'Hôpital d'Youville (maintenant l'Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke) et son centre de recherche en gérontologie et gériatrie où loge GRAPPA ; 3) le centre d'hébergement Foyer Saint-Joseph ; 4) l'Université de Sherbrooke (Faculté des lettres et sciences humaines et Faculté de médecine) ; et 5) l'Université du Québec à Trois-Rivières (la collaboration revêt ici un caractère interuniversitaire puisqu'une chercheuse du Laboratoire de

gérontologie est membre de l'équipe GRAPPA). Le programme de recherche correspond au principe directeur qu'a adopté le comité d'experts mandaté par la Régie régionale de la santé et des services sociaux pour développer un programme régional d'organisation des services (PROS) pour la région de l'Estrie.

Le critère de la *pertinence* mentionné plus haut touche non seulement à l'objet d'investigation en tant que tel, mais également à l'utilité sociale des connaissances produites. Il s'agit en l'occurrence de la *transférabilité des connaissances dans l'action*. Sur ce point, un projet de recherche collaborative sera jugé pertinent, d'une part, *s'il est porteur d'espoir tout en demeurant réaliste* et, d'autre part, *s'il est susceptible d'introduire des changements significatifs*, à court ou à moyen terme, dans le milieu de l'intervention ou dans celui de la gestion des problèmes liés au vieillissement. Une telle conception n'exclut évidemment pas l'idée de revoir les pratiques existantes : cette définition est délibérément élastique, allouant l'espace nécessaire à des analyses critiques sur les pratiques et, corollairement, à des projets de démonstration capables de réorienter les interventions.

Remarquons que la notion de pertinence est associée, à tort, uniquement à l'objet de l'intervention ; il faudrait aussi l'étendre à l'objet scientifique comme tel. Ainsi, le choix de l'objet de recherche tiendra avantagement compte de sa portée heuristique, c'est-à-dire de sa capacité à faire évoluer les connaissances théoriques tout en offrant des possibilités concrètes pour l'action.

En résumé, les promoteurs d'un projet de collaboration auront intérêt à démontrer que leur orientation et leur investissement (comme, par exemple, le dégrèvement du personnel) se justifient aussi bien sur le plan des préoccupations des milieux d'intervention que sur celui de la communauté scientifique. Bref, ils veilleront à mettre en évidence les retombées scientifiques et pratiques de leurs activités. Dans le cas de GRAPPA, la stratégie de concertation a surtout consisté à associer la démarche de recherche à un plan d'action régional visant à promouvoir l'actualisation du potentiel des personnes âgées, spécialement les groupes à risque, en misant sur les conditions de leur pleine insertion et reconnaissance.

### *L'excellence*

Les organismes subventionnaires associent d'emblée l'excellence à la qualité et à la rigueur scientifiques ou méthodologiques d'un devis de recherche. Or, s'agissant de la recherche collaborative, le critère de



l'excellence devrait en principe s'appliquer à toutes les instances qui participent au processus d'élaboration, d'implantation et d'évaluation des activités. L'excellence vise donc tout autant les spécialistes de l'intervention, les bénéficiaires que les gestionnaires du projet qui, collectivement, devront rendre compte des vertus de leur action et de leur capacité à transposer de façon satisfaisante les résultats de la recherche et de la réflexion dans leur milieu de pratique. L'expérience collaborative constituant en quelque sorte un mode collectif d'apprentissage, Clark (1994) a énuméré les conditions à réunir pour améliorer la performance de l'équipe de partenariat :

- une interdépendance constructive entre les membres ;
- une communication soutenue impliquant des interactions ou des échanges en face à face ;
- un sens des responsabilités individuelles ;
- des aptitudes à la coopération ;
- des mécanismes clairs de fonctionnement du groupe (*group processing*).

Quant au volet scientifique, deux conditions essentielles ressortent. D'une part, il importe d'inculquer des réflexes et une conduite méthodologiques afin que la recherche produise des résultats de haut calibre scientifique, obtenus donc suivant les règles de l'art : 1) recension systématique des écrits ; 2) développement d'un système conceptuel clair s'articulant autour d'un modèle ou d'un cadre théorique ; 3) élaboration des hypothèses et leur mise à l'épreuve à partir d'un matériau empirique sûr ; 4) rigueur du plan d'observation et de mesure ; 5) validation des instruments. Ainsi, GRAPPA a créé un foyer de convergence des énergies autour du développement de deux instruments de mesure complémentaires ; le premier, intéressant surtout la recherche (instrument de mesure de l'actualisation du potentiel global) et le second, l'intervention (instrument de mesure de l'actualisation du potentiel spécifique).

D'autre part, afin d'assurer le maximum de crédibilité à la démarche scientifique, l'équipe interdisciplinaire recrutera des individus aguerris en recherche (compétence), experts dans leur secteur respectif (qualification), notamment pour la qualité de leurs travaux scientifiques (réputation). Le choix de la coordonnatrice ou du coordonnateur est capital à cet égard (crédibilité, leadership, dynamisme, disponibilité et accessibilité)<sup>3</sup>.

---

3. Le coordonnateur de GRAPPA est Gilbert Leclerc, Ph.D., andragogue et responsable du programme de la maîtrise en gérontologie de l'Université de Sherbrooke.

### *L'intégration*

Par intégration, il faut ici entendre l'aboutissement du processus de synthèse et de mise en réciprocity des composantes multiples d'un projet de collaboration (institutionnelle, scientifique, professionnelle et expérimentielle). L'intégration permet d'obtenir un résultat cohérent, harmonieux et de niveau plus élaboré. Il ne s'agit pas d'une composante abstraite de la recherche collaborative, mais bien d'une nécessité liée aux exigences du travail à accomplir. Il y a lieu de distinguer entre l'intégration verticale et horizontale.

*L'intégration verticale* s'adresse à l'objet même de l'activité de partenariat : elle n'a donc pas une connotation hiérarchique. Elle se reflétera, par exemple, dans l'enrichissement des contenus théoriques et dans l'affinement des modèles et des stratégies d'intervention. Concrètement, les partenaires auront pour tâche d'alimenter une réflexion et de produire des connaissances qui aideront à dégager une compréhension élargie du problème à l'étude. Il s'agit donc d'un transfert des connaissances à l'interne, d'une synergie impliquant un nouveau savoir élaboré à partir des expertises de chacun (passage d'une compréhension de spécialiste à une compréhension de généraliste).

Dans le cadre du projet GRAPPA, l'intégration vise d'une part à augmenter notre connaissance de la trajectoire développementale du vieillissement (entropie, négentropie), sa composante dynamique (cycles, états transitoires, défis majeurs) et de potentialisation (stratégies d'adaptation, actualisation du potentiel résiduel, mobilisation des ressources environnementales) en vue de mieux comprendre comment sélectionner et enchaîner les meilleures actions pouvant contribuer à actualiser le potentiel des personnes âgées.

*L'intégration horizontale*, de son côté, renvoie aux processus facilitateurs et à l'appropriation par le groupe des contenus de réflexion et d'intervention en vue d'augmenter l'efficacité et l'efficacité de l'équipe. Il s'agit donc essentiellement d'évoluer vers une forme de collaboration plus structurée, solidaire, continue et productive (Toner, Miller et Gurland, 1994). Concrètement, il conviendra de sélectionner un *modus operandi* pouvant satisfaire tous les membres de l'équipe (rythmes et séquences des ateliers de travail, mécanismes de liaison et d'échange avec le milieu, soutien technique). La rotation des rôles pour certaines tâches (telles que l'animation des séances de rencontre, la production des compte rendus) peut aussi favoriser l'intégration horizontale en donnant l'occasion à chaque partenaire de se familiariser avec plusieurs rôles (Lipson, 1984). Enfin, l'intégration horizontale touche aux

mécanismes facilitant l'incorporation de nouveaux membres dans l'équipe (développement d'un guide de gestion).

### *La réflexivité*

La réflexivité est du ressort des attitudes et de l'expérience. Ainsi, la personne réflexive accordera plus d'importance aux règles établies démocratiquement par le groupe qu'à celles régissant sa conduite professionnelle (Clark, 1994). Dans la même veine, elle ne placera pas ses intérêts personnels au-dessus de ceux de l'équipe. Enfin, elle demeurera ouverte à son expérience et à celle des autres membres du groupe.

Hoshmand (1989) distingue deux modalités de la réflexivité : celle du « bracketing » qui consiste à aborder ouvertement la réalité (sans discrimination), par une prise de conscience de ses préjugés ou de ses biais et celle de « l'horizontalisation » qui part de l'idée qu'il existe plusieurs solutions au problème étudié, et que les données et les perspectives d'analyse doivent au départ se voir attribuer une valeur équivalente.

Par ailleurs, le projet de partenariat s'attachera à créer les conditions pour que l'expérience serve de révélateur des forces et des faiblesses de chacun, pour ensuite rejaillir dans l'univers de compétence des membres. Par exemple, une situation de conflit entre les membres, même si elle représente une source potentielle de tension, sera idéalement vécue comme une occasion de créativité et de dépassement (Toner, Miller et Gurland, 1994).

Le projet de collaboration n'est donc pas une activité désincarnée ; il répond à des besoins à la fois humain (croissance personnelle, communication), scientifique (créativité, connaissances) et pratique (utilité, efficacité).

## **Les aspects structurels**

### *L'organisationnel*

Dans l'implantation et le fonctionnement d'une recherche collaborative, *le critère organisationnel* recouvre plusieurs volets. Faut-il rappeler que les liens de collaboration constituent l'essence même de ce type de partenariat, d'où l'importance de planifier soigneusement les mécanismes de liaison à l'externe comme à l'interne ? À défaut d'un tel souci, le groupe s'expose à se replier sur lui-même, à se comporter comme une petite clique, bref, à se couper du monde extérieur, ce qui le condamnerait à plus ou moins longue échéance.

La principale difficulté à laquelle se heurtent les promoteurs d'une activité de partenariat tient aux résistances institutionnelles (pénurie de ressources, méfiance, manque d'expertise) et à l'absence de modèles éprouvés (validés) de collaboration susceptibles d'en indiquer les avantages et les inconvénients (Chafetz, West et Ebbs, 1987). En conséquence, les projets de collaboration sont souvent approuvés sur une base expérimentale. En effet, tant dans les milieux universitaires que professionnels, il existe peu de structures aptes à faciliter l'émergence et le soutien de telles activités. L'organisation qui embauche les professionnelles et les professionnels se montrera souvent réticente à consentir des dégrèvements, tandis que dans les milieux universitaires on hésitera à libérer des ressources humaines ou financières, ce genre d'activité étant peu valorisé ou perçu comme étant improductif. C'est pourquoi, estime Satin (1987), maintes expériences ne parviennent pas à atteindre l'objectif d'interdisciplinarité ; elles finissent par adopter un mode de fonctionnement multidisciplinaire (comportant des mécanismes de coordination), voire monodisciplinaire (comportant des suivis sporadiques).

Pour espérer atteindre un niveau de fonctionnalité et de succès acceptables, une recherche de partenariat reposera sur deux niveaux de collaboration : interne et externe (Crow, Levine et Nager, 1992). En termes de *collaboration externe* (interorganisationnelles), on veillera à nouer des liens harmonieux et efficaces entre les principaux partenaires, soit les milieux cliniques ou professionnels, d'une part, et l'université ou le centre de recherche, d'autre part. La collaboration externe concerne aussi les liens que tissera l'équipe de travail avec la communauté, c'est-à-dire les associations de personnes âgées ou de personnes retraitées, les médias et les établissements d'hébergement, notamment. Par exemple, GRAPPA organise régulièrement des activités de sensibilisation et d'information dans le milieu, soit par le biais de rencontres, de participation à des colloques régionaux, d'articles de journaux et d'un bulletin de liaison.

Selon Mergendoller (1980), les intérêts de chaque partenaire doivent faire l'objet d'une négociation guidée par les principes suivants : la parité, la réciprocité et le langage commun. On fera donc en sorte que chacune et chacun ait la conviction de contribuer significativement à l'avancement des travaux et que des consensus puissent se dégager lors des échanges (Chafetz, West et Ebbs, 1987).

Sur le plan de la *collaboration interne*, la littérature fournit plusieurs modèles pouvant servir de guide dans la constitution d'une équipe interdisciplinaire et intersectorielle (Drinka, 1991 ; French et Bell, 1984). Deux points essentiels ressortent : créer un climat de travail

agréable, stimulant et coopératif entre les partenaires et bien différencier les rôles.

S'appuyant sur la théorie de l'échange, Gitlin, Lyons et Kolodner (1994) ont énuméré les conditions nécessaires à la création d'une équipe de collaboration efficace :

- développer une atmosphère de confiance réciproque ;
- susciter des mécanismes de soutien et d'échange durables ;
- permettre aux individus d'exprimer librement leurs idées et de résoudre les conflits ;
- négocier les niveaux de contribution, en s'appuyant sur le principe des coûts-bénéfices.

Sur ce dernier point, l'équipe sera consciente que chaque membre est porté à évaluer sa participation suivant le modèle de l'échange. Le bilan de cette évaluation modulera en quelque sorte l'intensité et la durée de son engagement : 1) les avantages (avancement professionnel, terminer un diplôme, établir des contacts, acquérir des connaissances, prendre de l'expérience) et 2) les inconvénients (représailles de la part des collègues de travail non engagés dans le projet, les heures consacrées au projet entraînant une surcharge de travail auprès de la clientèle régulière, retombées immédiates moins visibles).

### *L'instrumental*

Le volet instrumental concerne essentiellement l'orientation méthodologique des activités de recherche. Étant donné les objectifs visés et la nature collaborative du projet, les partenaires-chercheurs ne contrôlent plus de manière unilatérale le processus de recherche. Le modèle « expert vs non-expert » caractérisant l'approche positiviste classique n'est plus approprié et il est remplacé par un modèle plus participatif, interactif et ouvert, trouvant, pour l'essentiel, ses racines dans l'épistémologie subjectiviste, celle du sens et de l'historicité (par exemple, l'enquête ethnographique, la phénoménologie). Les vertus du pluralisme méthodologique (Lefrançois, 1995, Patton, 1988 ; Schensul, 1985 ; Price et Barrel, 1980), c'est-à-dire l'hybridation des méthodes et l'adoption de normes de recherche en rupture avec la tradition objectiviste, sont ici à l'honneur.

En ce qui a trait aux méthodes de recherche, le recours à une stratégie flexible autorisant le mixage des procédés de collecte et d'analyse des données (syncrétisme et éclectisme) paraît le plus indiqué. En effet, l'intégration des savoirs théorique et pratique commande un élargissement du faisceau d'observation et en même temps une confrontation de plusieurs

modes de collecte de données. Seront privilégiées l'observation en milieu naturel et une démarche cyclique ou en spirale favorisant des retours sur le terrain (*unplanned backlooping*). La procédure d'évaluation des résultats s'appuiera donc sur d'autres principes méthodologiques tels que la validité pragmatique et la congruence écologique.

Concernant les normes ou attitudes méthodologiques, la littérature souligne l'importance d'appliquer une transférabilité des rôles chez les membres, de favoriser l'immersion dans le milieu et de concevoir les personnes-ressources en recherche elles-mêmes en tant qu'instrument (intersubjectivité) [Lipson, 1984]. Finalement, dans l'hypothèse où un projet de démonstration serait mis à l'essai, on s'assurera qu'il soit conçu pour devenir un modèle pouvant permettre la répliquabilité.

### *Le valoriel*

Toute initiative de recherche collaborative, c'est-à-dire axée sur l'interdisciplinarité et l'intersectorialité, doit composer avec un système de valeurs dominantes (chasse gardée) caractérisé par l'individualisme, la compétitivité et la pensée monodisciplinaire (Clark, 1994). Ces valeurs peuvent devenir des obstacles importants au bon fonctionnement de l'équipe. La prégnance de ces valeurs est telle que celles-ci moduleront éventuellement les relations de pouvoir, l'identification des rôles et la communication entre les partenaires. Ce problème existe tant dans les secteurs insitutionnels que cliniques. Côté institutionnel, l'université est construite sur le modèle des départements uniques. Les mécanismes de promotion reposent sur la productivité individuelle et celui des nominations, sur le prestige individuel. En fait, il existe peu de mécanismes de soutien aux activités collaboratives, même si certaines percées s'observent sur le plan de la recherche industrielle. En ce concerne l'enseignement, le travail en équipe existe certes, mais seuls les individus sont récompensés en bout de ligne. Côté clinique, les conduites monodisciplinaires exercent une forte attraction malgré l'existence des équipes « multidisciplinaires ». Le problème est d'autant plus aigu que persiste, dans de nombreux milieux de l'intervention, une propension vers les droits et valeurs individuelles : par exemple, l'autonomie de la personne âgée, le droit de refuser des traitements, l'éthique du mourant.

## **CONCLUSION**

L'objectif visé dans cet article était en premier lieu de souligner les transformations sociales, institutionnelles et socio-économiques qui militent en faveur d'un décloisonnement de l'intervention et de la recherche.

En second lieu, nous avons présenté les avantages de la recherche collaborative comme mode de partenariat, tant du point de vue du développement de l'intervention que de celui des connaissances. Ayant effectué une recension des écrits sur le sujet, nous nous sommes ensuite inspirés d'une expérience concrète, soit le projet GRAPPA, pour mettre en relief les conditions de succès de ce modèle de partenariat. Au terme de cette analyse des conditions d'implantation et de réalisation d'un projet de concertation comportant un volet « recherche » et un volet « intervention », nous nous limiterons à proposer la définition suivante :

La recherche collaborative est (1) une stratégie planifiée d'investigation scientifique et d'intervention, structurée autour du modèle de la concertation interdisciplinaire et intersectorielle, et (2) une stratégie d'intégration des connaissances théoriques et pratiques dont le but est d'accroître le niveau de compétence des partenaires et de compréhension d'une problématique multiple et complexe en vue d'y apporter des solutions novatrices, efficaces et efficientes.

Ainsi formulée, cette définition générale de la recherche collaborative recouvre les principaux éléments relevés dans la documentation et traduit l'essentiel des préoccupations concrètes observées sur le terrain.

Plusieurs approches de recherche ont été proposées pour conjuguer les finalités de l'activité scientifique et celles de l'intervention (telle que la recherche-action). La recherche collaborative, sans être une méthode ou une approche de recherche en soi, constitue plutôt un principe d'action reposant sur le partenariat.

## Bibliographie

- BENNETT, R. et P. MILLER (1987). « Interdisciplinary Approach to Graduate Health Sciences Education in Geriatrics and Gerontology », dans LESNOFF-CARAVAGLIA, G. (sous la direction de), *Handbook of Applied Gerontology*, New York, Human Sciences Press, 155-170.
- CHAFETZ, P., WEST, H. et E. EBBS (1987). « Overcoming Obstacles to Cooperation in Interdisciplinary Long Term Care Teams », *Journal of Gerontological Social Work*, vol. 11, n<sup>os</sup> 3-4, 131-140.
- CLARK, G.P. (1994). « Social, Professional, and Educational Values on the Interdisciplinary Team: Implications for Gerontological and Geriatric Education », *Educational Gerontology*, vol. 20, 35-51.
- CROW, M.G., LEVINE, L. et N. NAGER (1992). « Are Three Heads Better Than One? Reflections on Doing Collaborative Interdisciplinary Research », *American Educational Research Journal*, vol. 29, n<sup>o</sup> 4, 737-753.
- DEPOY, E. et C. GALLAGHER (1990). « Steps in Collaborative Research Between Clinicians and Faculty », *American Journal of Occupational Therapy*, vol. 44, 55-59.

- DRINKA, T.J.K. (1991). «Development and Maintenance of an Interdisciplinary Health Care Team : A Case Study», *Gerontology & Geriatrics Education*, vol. 12, 111-125.
- DUSSAULT, G. (1990). «Impact de la pratique interdisciplinaire sur la gestion», dans HÉBERT, R. (sous la direction de), *Interdisciplinarité en gérontologie*, Actes du V<sup>e</sup> Congrès international francophone de gérontologie, Saint-Hyacinthe, Maloine/Edisem, 41-45.
- FOUREZ, G. (1988). *La construction des sciences (les logiques des inventions scientifiques. Introduction à la philosophie et à l'éthique des sciences*, 2<sup>e</sup> éd., Montréal, Erpi.
- FRENCH, W. et C.H. JR. BELL (1984). *Organizational Development : Behavioral Science Interventions for Organization Improvement*, 3<sup>e</sup> éd., Englewood Cliffs, NJ, Prentice-Hall.
- GITLIN, N.L., LYONS, J.K. et E. KOLODNER (1994). «A Model to Build Collaborative Research or Educational Teams of Health Professionals in Gerontology», *Educational Gerontology*, vol. 20, 15-34.
- HOSHMAND, L.T. (1989). «Alternate Research Paradigms: A Review and Teaching Proposal», *The Counseling Psychologist*, vol. 17, n<sup>o</sup> 1, 3-79.
- LEFRANÇOIS, R. et M.H. SOULET (1983). *Le système de la recherche sociale (tome 1, la recherche sociale dans l'État)*, Université de Sherbrooke, Collection «Recherche sociale», n<sup>os</sup> 3-4.
- LEFRANÇOIS, R. (1995). «Pluralisme méthodologique et stratégies multi-méthodes en gérontologie», *Canadian Journal on Aging*, vol. 14, hors série 1, 52-68.
- LIPSON, J.G. (1984). «Combining Researcher, Clinical and Personal Roles : Enrichment or Confusion», *Human Organization*, vol. 43, n<sup>o</sup> 4, 348-352.
- MERGENDOLLER, J. (1980). *Mutual Inquiry : The Role of Collaborative Research on Teaching in School-based Staff Development*, San Francisco, Far West Laboratory for Educational Research and Development.
- PATTON, Q.M. (1988). *Qualitative Evaluation Methods*, Beverly Hills, CA, Sage Pub., chap. 5.
- PRANGER, T. et T.G. BROWN (1990). «Collaborative Research : Campus and Clinic Working Together», *Canadian Journal of Occupational Therapy*, vol. 57, 268-272.
- PRICE, D. et J. BARRELL (1980). «An Experiential Approach with Quantitative Methods : A Research Paradigm», *Journal of Humanistic Psychology*, vol. 20, n<sup>o</sup> 3, 75-95.
- SATIN, D.G. (1987). «The Difficulties of Interdisciplinary Education : Lessons from Three Failures and a Success», *Educational Gerontology*, vol. 13, 53-69.
- SCHENSUL, J.J. (1985). «Systems Consistency in Field Research, Dissemination, and Social Change», *American Behavioral Scientist*, vol. 29, n<sup>o</sup> 2, 186-204.
- TONER, J.A., MILLER, P. et B.J. GURLAND (1994). «Conceptual, Theoretical, and Practical Approaches to the Development of Interdisciplinary Teams : A Transactional Model», *Educational Gerontology*, vol. 20, 53-69.